



Cinéma

Concertation impossible ?

Après l'annonce de la réouverture des cinémas, le 19 mai, le calendrier concerté souhaité unanimement par les indépendants n'a pas trouvé d'écho auprès des groupes et des majors. Beaucoup redoutent des noeuds de programmation insolubles et la mise en danger de la diversité.

La réunion organisée par le CNC, le 5 mai dernier, a fait apparaître une divergence fondamentale entre, d'un côté, les distributeurs de groupes français et de studios américains, et de l'autre, les indépendants représentés par le Dire et le SDI. Porté par ces derniers, le projet de d'un calendrier concerté pour tout le secteur de la distribution, face à l'afflux exceptionnel de films, n'a pu être abordé avec des interlocuteurs soit absents de la réunion, soit opposés au principe. Dans nos colonnes, le président de la FNEF s'est montré confiant, face à l'arrivée massive de films en salles, en la capacité de la profession à la digérer (lire l'interview de Victor Hadida dans *Écran Total* n° 1327). "On minimise volontairement la difficulté de cette réouverture et l'intérêt d'un calendrier concerté, regrette Eric Lagesse, coprésident du Dire. La liberté de programmation n'est pas remise en cause : ce que nous proposons n'est pas du tout un emprisonnement des films."

Après l'acceptation exceptionnelle d'une entente entre distributeurs par l'Autorité de la concurrence, les indépendants se sont mis d'accord sur leurs calendriers de sorties. L'étape suivante consistait, sous l'égide du CNC, à ouvrir la discussion avec les plus grandes sociétés de distribution. Une étape pour le moment au point mort. "Il ne s'agissait pas de contraindre les distributeurs sur des dates mais d'annoncer chacun nos calendriers pour voir si, à un moment, on ne risquait pas de se heurter à des noeuds de programmation tragiques, explique Etienne Ollagnier, coprésident du SDI. De toute

façon, qu'une partie des acteurs ne souhaitent pas s'asseoir autour de la table démontre qu'il va y avoir des problèmes et qu'on a vraiment besoin d'une régulation."

Dans ses grandes axes, le calendrier concerté aurait permis de s'accorder sur le nombre de films par mois et par distributeur, ou encore de s'engager à ne pas déplacer un film trois semaines avant sa sortie pour éviter qu'un acteur ne place un titre au dernier moment et ne bouscule complètement la programmation.

Différence entre indés et majors

Concrètement, les indépendants redoutent plusieurs dangers : "Le risque est qu'un certain nombre d'indépendants n'arrive pas placer suffisamment de films, explique Etienne Ollagnier. On voit le problème arriver dès le mois de juin." Et pour la coprésidente du SDI, Jane Roger, la cadence à tenir inquiète : "Ça ne se voit pas sur les chiffres d'ensemble, mais les distributeurs de petite et moyenne taille ont dû dater des films de façon plus rapprochée que d'habitude. Sortir des films à 15 jours d'intervalles quand on est deux ou trois dans une boîte, ce n'est pas la bonne manière de faire. Mais on y est contraint." Et Carole Scotta, coprésidente du Dire, d'ajouter : "En sortant des titres trop rapprochés, il y a un risque que les exploitants n'acceptent de rentrer la nouveauté d'un distributeur qu'à condition de retirer son précédent film. Là encore, il y a une différence de traitement entre les indépendants et les majors, qui ont le poids pour avoir plusieurs films à l'affiche en même temps."

Mais le sujet de préoccupation majeur reste naturellement celui des recettes : "Si on se retrouve avec 25 % de films en plus, c'est aussi 25 % de recettes en moins, analyse Etienne Ollagnier. Or, si tous les films subissaient de façon homogène la même baisse, on s'en sortirait peu ou prou. Mais comme les gros, et on le voit déjà, vont demander les mêmes conditions qu'habituellement, comme si de rien n'était, ça va donner du -5 % ou même +5 % pour les gros films et -50 % voire -70 % pour



"Slalom", de Charlène Favier (Jour2Fête), compte parmi la dizaine de films inédits portés par un distributeur indépendant qui sortiront pour la réouverture du 19 mai.

les petits." A cela s'ajoute une reprise avec des jauge contraintes à 35 %. "Certains, en ayant le même film sur plusieurs écrans, arrivent à déjouer la contrainte de jauge : on l'a vu au mois d'octobre, rappelle Jane Roger. Nous n'avons absolument pas ce pouvoir-là, et c'est normal. Mais être sous-exposés quand d'autres sont surexposés, c'est totalement injuste."

La programmation se joue actuellement en deux temps. Tout d'abord, celui de la reprise, avec une trentaine de titres le 19 mai, puis entre 13 et 18 chaque semaine au mois de juin. Or, si le mois de juillet ne compte pour le moment qu'une dizaine de film par semaine (et même moins en août), c'est sans compter sur ceux du Festival de Cannes, qui se tiendra du 6 au 17 juillet. Entre le 27 mai et le 1^{er} juin, on connaîtra la Sélection officielle et celles des sections parallèles ; chaque année, elles représentent environ 200 films au total. Les plus porteurs se retrouvent en salles pendant ou juste après la manifestation. C'est-à-dire, cette année, en plein cœur de l'été, là où les blockbusters américains ont déjà pris position. Une situation inédite.

La R&D de l'industrie

Alors qu'on redoute un été de tous les dangers, le Dire rappelle un autre frein à la bonne marche des choses : l'absence d'engagements de programmation de la grande exploitation. Encadrés par l'accord interprofessionnel signé au

Festival de Cannes 2016, ces engagements en faveur de la diversité n'existent que quand ils sont homologués par le CNC, opérateur par opérateur. Et s'il y a eu une première génération d'engagements en 2016-2018, les grands groupes n'ont actuellement plus d'engagements de programmation homologués. Le Dire a donc beaucoup d'attente sur la recommandation de la Médiatrice du cinéma. "Cette situation nous plonge dans un no man's land, alerte Carole Scotta. Alors qu'on aurait besoin de plus de barrière de sécurité, on n'en a moins qu'avant."

Dans cette bataille qui oppose la vision des majors à celle des indépendants, ces derniers tiennent à rappeler leur rôle dans l'écosystème : "On a beaucoup de premiers et deuxièmes films, pointe Etienne Ollagnier. Mais si ces films-là font 50 % d'entrées en moins, les auteurs que l'on défend, et qui deviennent ensuite les auteurs que les plus gros défendent, n'y arriveront plus. Le Dire et le SDI assurent la recherche et développement de l'industrie, au sens noble du terme. Si on veut maintenir un cinéma fort, mais que ces acteurs ont moins de ressources, il faut pouvoir les compenser. C'est un choix politique. Jusqu'ici, les aides ont été conçues pour tout le monde, selon des mécanismes transversaux et ciblés. Mais ce fléchage crée maintenant un déséquilibre. Il va falloir que les prochains soutiens soient un peu plus orientés vers les plus fragiles."

Rodolphe Casso